

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 Septembre 2022

Nombre de Conseillers	
en exercice	27
présents	22
représentés	3
votants	25
Refus de vote	
Ne prennent pas part au vote	
Vote	
Pour	25
Contre	
Abstentions	

Présents : Dominique BONNET, Jean-François GAILLARD, Christelle MORBOIS Aurélien BERTHOD-BLANC, Véronique LAMBERT, André JOURD'HUI, Catherine CATHEZOZ (Adjoints), Joël MOUREAUX, Christine GRILLOT, Sébastien JACQUES (arrivé à 19h), Hervé CORON (Conseillers Municipaux délégués), Marie-Madeleine SOUDAGNE, Marie-Line LANG JANOD, Karine DUMONT, Armande REYNAUD (arrivée à 18h43), Olivier GRILLOT, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Antoine SEIGLE-FERRAND, Roland CHAILLON, Nicole CHOULOT, Marie-Hélène RAFFANEL (Conseillers Municipaux)

Excusés et représentés :

Jacky REVERCHON représenté par Olivier GRILLOT
Pascal PINGLIEZ représenté par Dominique BONNET
Nicolas DEVAUX représenté par Aurélien BERTHOD-BLANC

Absents : Valérie BLONDEAU, Catherine WYCZTAK

Secrétaire de séance : Antoine SEIGLE-FERRAND

Convocation : 16 septembre 2022

n° 118

Objet : Tarif de location d'un terrain situé à l'arrière du parking John Steinbeck

VU la délibération du 29 janvier 2021 dans laquelle le Conseil Municipal a décidé de la vente au plus offrant d'un terrain enherbé au fond du parking John Steinbeck situé rue Jean Jaurès à Charcigny, d'une superficie approximative de 65 m², avec un prix plancher de 3 725,70 €. Ce terrain est accessible par un portillon donnant sur le parking John Steinbeck.

VU la délibération du 28 mai 2021, dans laquelle le Conseil Municipal a décidé de vendre ce terrain enherbé au fond du parking John STEINBECK situé rue Jean Jaurès à Charcigny, d'une superficie approximative de 65 m², à Monsieur et Madame WALTER Jacques pour un montant de 4 520 €,

VU le courrier du 28 octobre 2021, dans lequel la ville de Poligny a pris acte de la décision de renonciation à l'achat dudit terrain par Monsieur et Madame WALTER,

VU la note de synthèse n° 2022-111 élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT adressée aux conseillers municipaux avec la convocation pour la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2022,

VU l'avis de la commission « affaires générales, finances et personnels », réunie le 15 septembre 2022, ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
à l'unanimité,

1/ DEFINIT un tarif de location de ce terrain enherbé d'une superficie d'environ 65 m² à 100 €/an avec interdiction d'y installer des animaux.

2/ DIT que les frais de bornage seront à la charge de la commune.

3/ AUTORISE le Maire à signer le bail de location dudit terrain.

Fait à POLIGNY, les an / mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.
Le Maire,
Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-213904345-20220923-118_TERRAIN-DE

